

Conseil municipal du vendredi 11 février 2011

1) Travaux en forêt

Le conseil municipal adopte le programme proposé par l'ONF et présenté par la commission « forêts », à l'exception des travaux prévus sur la parcelle 36 qui sont reportés ultérieurement.

2) RFF nous propose à l'achat la parcelle C736 d'une superficie de 1545 m². Vu sa situation et le prix demandé (4 euros le m²), le conseil décide de ne pas donner suite.

3) Commissions

Mise en place d'une « commission investissements » chargée d'élaborer un calendrier pluriannuel des investissements à prévoir : Messieurs Duhaut, Grignon, Bague, Giroux, Hamann, Duchêne.

Mise en place d'une commission chargée de réfléchir, en partenariat avec les enseignants, à l'aménagement de la bibliothèque du nouveau groupe scolaire : Mesdames Coulot, Menigoz, Droit, Messieurs Hamann, Brenet, Villeminot.

Mise en place d'une commission chargée d'étudier le dossier « subventions » : Mesdames Droit, Menigoz, Colléoni, Messieurs Grignon, Giroux, Hamann, Bague, Chevalme, Doillon, Duchêne.

4) DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux)

Le Conseil donne mandat au Maire pour déposer un dossier de subvention pour l'aménagement du rez-de-chaussée de l'ancienne école primaire (annexe mairie et bibliothèque/espace culturel).

5) Bibliothèque municipale

Le conseil autorise Madame Menigoz à moduler comme elle le souhaite les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque.

6) calendrier

-inauguration de l'école : mercredi 4 mai 2011 à 11h

Suivie le même jour à partir de 14h d'un après-midi « portes ouvertes »

-inauguration de l'étang : vendredi 20 mai à 11h

-signature de la charte de Jumelage avec le village de Plaine-Haute : samedi 23 avril à 11h

-départs en retraites (Mme Courtoy, M. Henny) : lundi 20 juin à 18h.

7) Divers

a) le camion « vente de kebabs » qui venait le mercredi a cessé son activité. Demande nous a été faite pour la même activité le jeudi. Le conseil donne son accord, mais le camion devra s'installer devant la résidence Automne.

b) le conseil valide le devis qui nous est présenté par l'entreprise « Clean Service 70 » pour le balayage des rues cette année, soit 2880 euros.

c) le maire fait le point sur différents dossiers en cours : nouveau puits et périmètre de protection de nos captages, étangs, téléphonie mobile, achat de parcelles forestières.